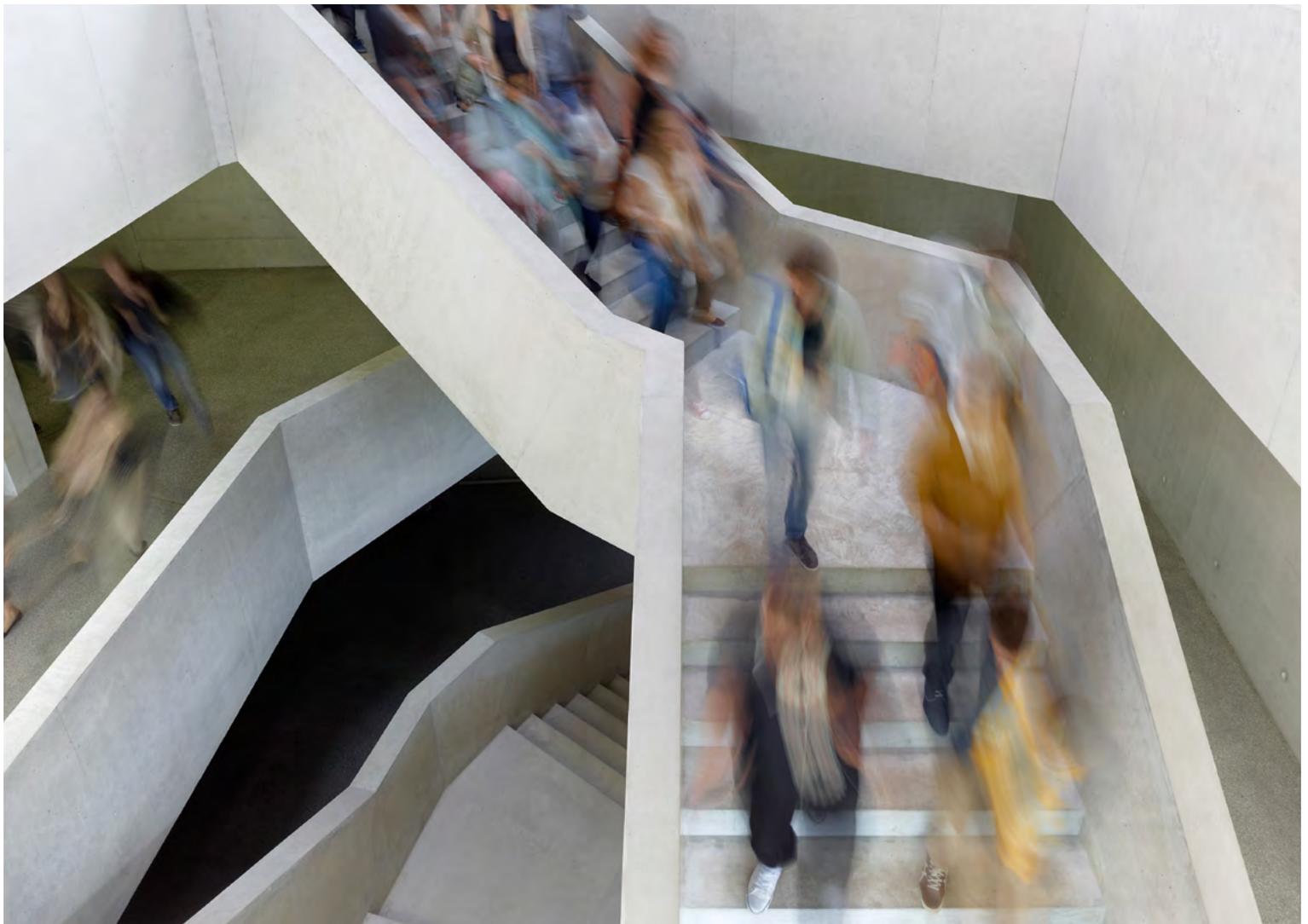


Gymnase de Nyon Ecole professionnelle commerciale de Nyon

route de Divonne 8b – Nyon







plan de situation

Un projet ambitieux, une réalisation exigeante

CESLA AMARELLE – CONSEILLÈRE D'ÉTAT, CHEFFE DU DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

PASCAL BROULIS – CONSEILLER D'ÉTAT, CHEF DU DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES, EN CHARGE DES CONSTRUCTIONS DE L'ÉTAT

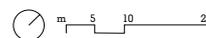
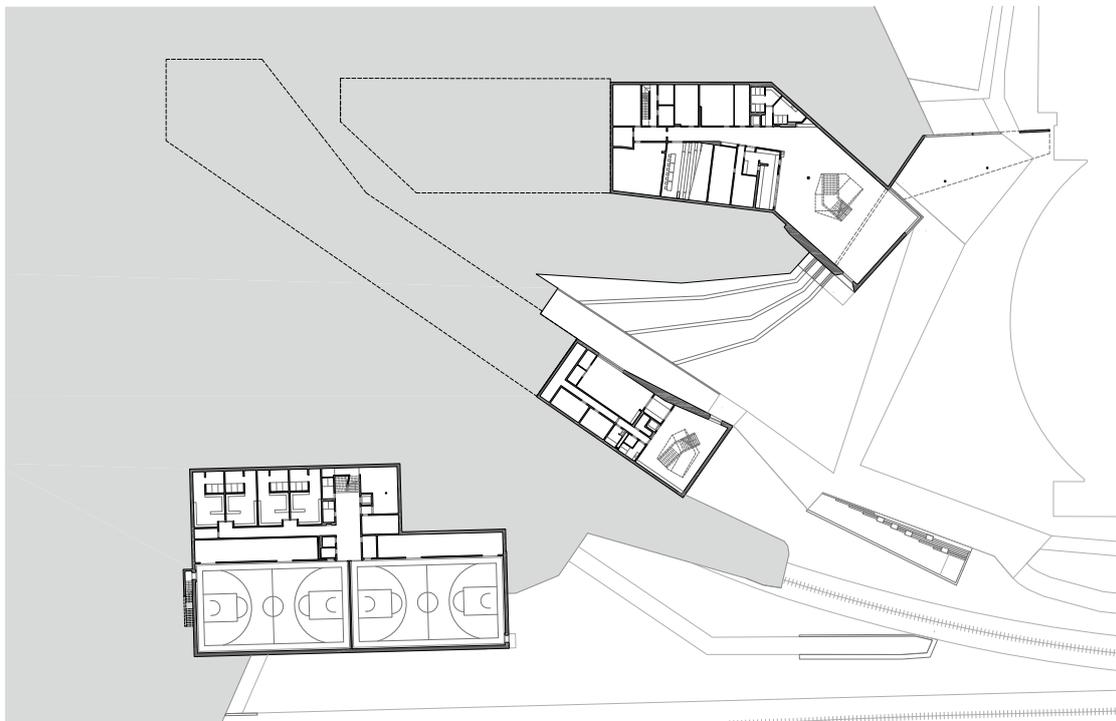
Ambitieux est assurément le terme qui qualifie le mieux ce projet. Ambitieux dans le sens d'exigeant d'abord, comme en témoignent les quinze années nécessaires à sa réalisation. Tant les défis politiques, conjoncturels, budgétaires et techniques ont été nombreux. Ambitieux ensuite dans le sens de multiple, pour un projet qui lie deux types d'enseignement, qui réunit plusieurs collectivités et partenaires, qui associe l'ancien et le nouveau sur un site dense et exigü.

En 2003, le Grand Conseil adoptait le principe de l'agrandissement du Gymnase de Nyon et de son regroupement avec l'École professionnelle commerciale de Nyon sur un site unique. Le Centre d'enseignement postobligatoire de Nyon est ainsi né de la volonté de renforcer les infrastructures dans l'ouest vaudois et de répondre en particulier aux besoins pressants en salles de classe. Le dynamisme démographique du canton, l'augmentation relative des élèves s'orientant vers des formations supérieures, ainsi que la réduction des effectifs par classe nécessitaient l'accroissement des capacités d'accueil. La mise en place de pavillons préfabriqués et la location de surfaces peu adaptées ayant atteint leurs limites, une nouvelle construction s'imposait.

Tout comme à Morges quelques années plus tôt, le choix de regrouper apprentis et gymnasiens sous le même toit provient de trois raisons principales : même si les programmes sont différents, la volonté est avant tout à la concertation et à l'échange des connaissances. Ensuite, un investissement unique permet des économies, tant lors de la construction que dans l'exploitation collective de certains locaux. La création de centres communs offre enfin une flexibilité d'affectation selon l'évolution des effectifs de l'une ou l'autre des entités. En 2004 toutefois, les graves revers financiers de l'Etat l'ont conduit à suspendre ses investissements et interrompre en particulier le développement du projet nyonnais.

Au printemps 2006, le Conseil d'Etat a décidé de réactiver l'opération conjointe d'extension du gymnase et de relogement de l'EPCN. Le jury du concours d'architecture et d'ingénierie à deux degrés a décerné, en mai 2008, le premier prix au bureau Aeby & Perneger SA de Genève. Devisé au total à 58,3 millions de francs, le programme comporte deux bâtiments distincts, disposés de part et d'autre de la voie ferrée Nyon-Eysins. Au nord-est, une école de 43 classes sur deux étages est reliée au gymnase existant et dotée d'une vaste cour triangulaire traversée d'un cheminement public. Au sud-ouest se trouve un second bâtiment semi enterré contenant deux salles de gymnastique en bordure de la ligne CFF Genève-Lausanne.

Des défis posés par le terrain au redimensionnement économique du projet, cette seconde construction a connu une réalisation plus tardive. Aujourd'hui, les objectifs initiaux sont pleinement atteints, s'inscrivant dans l'exemplarité des constructions du canton, notamment du concept de développement durable et d'énergie renouvelable. Et aux complexités éprouvées, ont répondu *in fine* l'exigence et la persévérance, au service des utilisateurs et de la jeunesse du canton.



plan du rez-de-chaussée inférieur

Objectifs du maître de l'ouvrage

JACQUES GARDEL – CHEF DE PROJET, ARCHITECTE SIPAL – BÂTIMENT «L'ATRIUM»
 JARA KLOUCEK – CHEFFE DE PROJET, ARCHITECTE SIPAL – BÂTIMENT «LE TANDEM»

Cette intervention s'inscrit pleinement dans la stratégie immobilière de l'Etat, en particulier: privilégier la propriété plutôt que la location, adopter les principes du développement durable et promouvoir une architecture exemplaire.

Les objectifs visés étaient la recherche de l'exemplarité de l'intervention, tant de la qualité architecturale et constructive, que des espaces de vie intérieurs, que des relations entre les bâtiments du site, tout en respectant les objectifs économiques et les exigences du développement durable.

Les points principaux du programme étaient les suivants; 43 salles de classe polyvalentes, 6 salles informatiques, une salle de musique, un auditoire de 200 places et des locaux administratifs pour 2 établissements, ainsi que 2 salles de gymnastique, une salle de musculation et un terrain de sport extérieur.

Les fortes contraintes du site ont imposé plusieurs adaptations. Repris et optimisé maintes fois le projet s'en est toujours trouvé bonifié, tout en répondant à la qualité architecturale et constructive, ainsi qu'aux attentes des utilisateurs. Les opérations se sont déroulées en plusieurs étapes afin de maintenir l'activité scolaire et l'exploitation du site durant les différentes phases de travaux.

Comme tout projet d'envergure, le chemin fut long et parsemé d'embûches. Il a nécessité beaucoup de persévérance et de ténacité pour atteindre les objectifs fixés.

Ce défi important a pu être relevé grâce à l'engagement de tous les intervenants, que ce soit la Commission de construction, des différents services du Canton et de la Commune, des utilisateurs, des mandataires architectes et ingénieurs, ainsi que des entreprises.

Les résultats obtenus ont atteint les objectifs visés en respectant le cadre budgétaire fixé. Ils ont ainsi répondu pleinement aux attentes du maître de l'ouvrage.

Un bâtiment, deux écoles

YVES DELUZ – DIRECTEUR DU GYMNASSE DE NYON

Des lignes claires au service de formations de qualité

Lorsqu'un promeneur s'avance sous cette arche monumentale, c'est sans doute l'élégance et la clarté des lignes du bâtiment qui vont retenir son regard et marquer son passage.

Cette clarté, nous la retrouvons à l'intérieur, tout au long des couloirs et dans les escaliers qui, comme suspendus, ponctuent les angles de ce grand triangle.

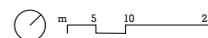
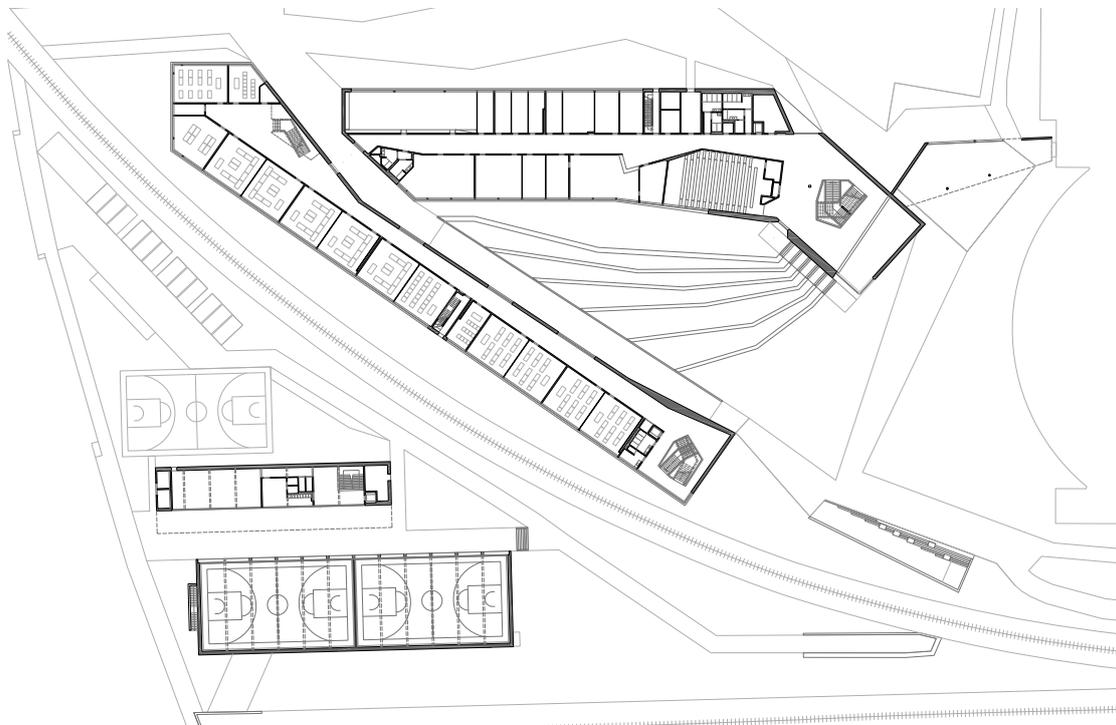
Cette apparente simplicité ne doit pas nous tromper, c'est bien un projet riche et complexe que l'on présente ici: agrandir le Gymnase de Nyon et relocaliser l'EPCN dans un projet cohérent et fort, tel était le défi proposé aux architectes.

Deux écoles sous un même toit. Un gymnase et une école professionnelle, chacune avec sa culture, ses usages, ses élèves ou apprentis, ses maîtres, ses équipes de direction. Un toit commun pour une cohabitation en bonne intelligence qui permette à chacun de poursuivre au mieux les objectifs des différentes formations.

L'agrandissement du Gymnase de Nyon était attendu de longue date et c'est avec un plaisir évident que nous avons investi ces nouveaux locaux, progressivement, au gré de l'achèvement des travaux. Nous bénéficions désormais d'un véritable campus avec deux bâtiments, la Nef et l'Atrium, et de salles de sports supplémentaires, le Tandem.

À la clarté des lignes architecturales doit correspondre, c'est notre vœu, la clarté et la cohérence de chacune des formations gymnasiales délivrée sur le site. Des formations exigeantes au cœur desquelles se placent le questionnement et le développement d'un esprit critique.

La force des gestes architecturaux est fondamentale dans l'appropriation des lieux par les élèves, nous pouvons clairement affirmer que les générations de gymnasiens à venir se souviendront de la clarté de ces lignes.



plan du rez-de-chaussée supérieur

Un bâtiment, deux écoles

JÉRÔME PITTET – DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE DE NYON

Une école professionnelle toujours et résolument au cœur de la Cité

L'EPCN, comme toute institution à vocation éducative, est le fruit d'une histoire collective faite d'une culture partagée autour d'un même but : la formation professionnelle dans les secteurs du commerce et de la vente.

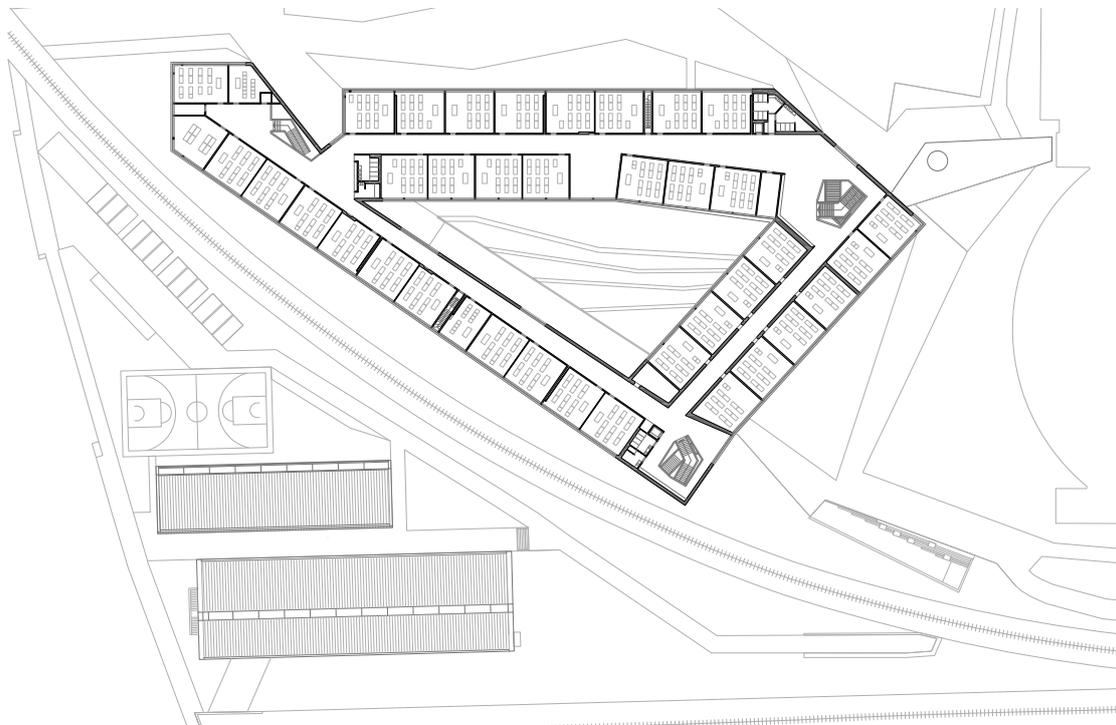
Située d'abord en vieille ville de Nyon dans une authentique bâtisse de maître, communalisée puis passée sous responsabilité cantonale au début des années 90, l'EPCN s'est toujours trouvée au cœur de la Cité collaborant étroitement avec les entreprises et les autorités de la région. Les racines profondes définissant le caractère et la culture, son appartenance à Nyon et à la région de « La Côte » reflète, comme un miroir culturel, une fierté toute légitime.

Un projet de construction d'un centre d'enseignement post-obligatoire de Nyon (CEPN) a progressivement fait jour sous la volonté du Département de la Formation et de la Jeunesse (DFJC) de répondre au défi démographique du Canton et de réunir des ordres d'enseignement différents sous un même toit. L'Atrium, aux formes géométriques et à la couleur métallique, est sorti de terre, tel un phénix moderne, ressemblant à une Agora grecque et romaine. Ce complexe bien équipé et pourvu de technologies de pointe, à quelques minutes du centre de *Noviodunum*, réunit des élèves, des apprentis et des enseignants dans un même idéal d'intégration dans la société par le vecteur professionnel. L'intégration par le mode professionnel ou par le processus académique se décline en deux cheminements distincts mais cohérents pour donner un sens à une jeunesse en quête de réponses intellectuelles concrètes dans un idéal de formation holistique.

Si l'EPCN a changé d'enveloppe corporelle, passant de l'habit honorable d'une noble dame du XIX^e siècle toujours jeune à celui étincelant et moderne de l'Atrium, l'esprit n'a pas changé : il est

tourné vers l'avenir répondant aux nouveaux défis du multilinguisme, participant aux débats pédagogiques et œuvrant pour une valorisation des filières duales.

L'Atrium doit rester un lieu d'avant-garde, dynamique et ouvert sur la Cité. Ses habitants doivent y vivre intensément, rester en éveil et en mouvement pour faire de ce lieu unique un endroit de formation et d'études dans lequel tous les acteurs échangent, discutent, se cultivent et se retrouvent dans un même idéal d'intégration par la connaissance et la formation.



plan de l'étage

Présentation du projet

PATRICK AEBY – AEBY PERNEGER & ASSOCIÉS SA

Le centre d'enseignement postobligatoire de Nyon est composé du gymnase existant, réalisé dans les années 1980, et d'un ensemble de nouveaux bâtiments abritant l'extension du gymnase et l'école professionnelle commerciale. Ces différents édifices composent une forme de campus au cœur de l'agglomération nyonnaise.

Situé au nord-ouest de la ligne CFF Lausanne–Genève, le site est traversé par une voie ferrée secondaire qui le décompose en deux surfaces triangulaires. Le projet investit chacune d'entre elles en disposant d'un côté, aux abords du Gymnase existant, un bâtiment accueillant l'intégralité du programme scolaire et de l'autre le programme sportif. Un tunnel piéton se glisse sous la voie Nyon–Eysins et relie les différentes constructions.

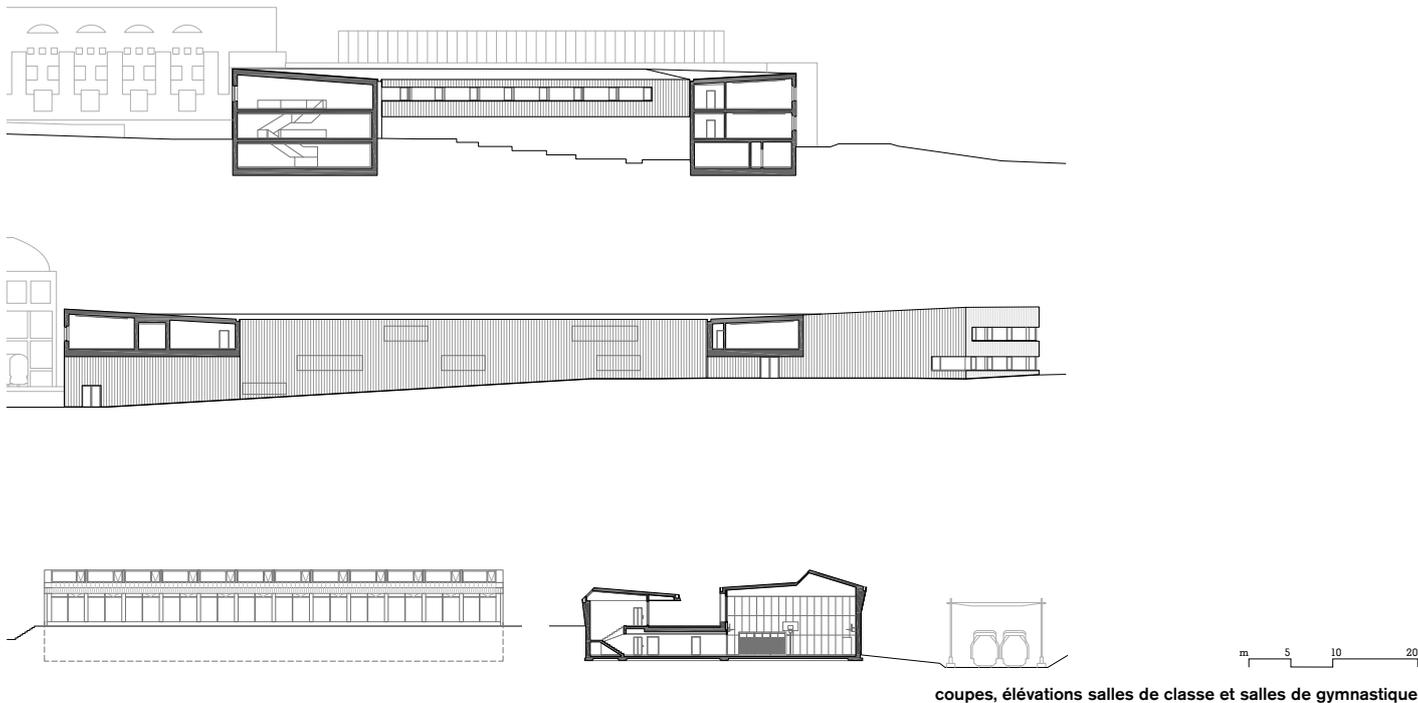
Le nouveau bâtiment scolaire établit une relation équilibrée avec le gymnase existant. Son caractère affirmé lui permet de marquer sa présence tout en proposant un gabarit réduit qui s'intègre en douceur dans le tissu de petits immeubles et maisons individuelles qui se développe au nord du site. Il se présente comme une grande forme définie par la topographie et la géométrie de la parcelle. Au cœur de l'édifice, une cour triangulaire traversée par un cheminement piéton public offre aux habitants du quartier un contact direct avec l'activité quotidienne du centre d'enseignement.

L'organisation intérieure de l'école est fondée sur une décision simple. L'ensemble des classes ordinaires est disposé sur un unique étage, favorisant ainsi les rencontres entre étudiants et enseignants des différentes volées et filières. Les usagers de l'école disposent de plusieurs entrées générant des parcours multiples et variés vers les lieux d'enseignement et de rencontre. La disposition des salles de classe ordinaires sous la toiture permet d'offrir une abondante lumière naturelle aux espaces de distribution et de détente par le percement de jours zénithaux.

Le bâtiment des salles de gymnastique s'inscrit dans le talus des abords de la ligne CFF Genève–Lausanne. Semi-enterré, il se présente sous la forme de deux volumes rectangulaires parallèles aux voies définissant un espace public protégé des nuisances. Le volume situé au nord sert d'entrée pour les élèves et les sociétés sportives, il accueille également la salle des maîtres et la salle de musculation. Les deux corps de bâtiment émergents sont liés à l'étage inférieur où prennent place les vestiaires et les deux salles de sport.

La morphologie du bâtiment scolaire est caractérisée par un plan anguleux s'apparentant à un triangle alors que sa coupe est simple. Le bâtiment sportif présente un plan rectangulaire alors que la silhouette de ses émergences est complexe et découpée. Les deux bâtiments sont liés par cette relation formelle inversée.

Les nouvelles constructions recourent à des modes constructifs modestes. Leur structure porteuse est essentiellement réalisée en béton armé à l'exception de la charpente en bois des toitures du bâtiment sportif. L'enveloppe des toitures et façades est réalisée en aluminium brut brossé. A l'intérieur comme à l'extérieur, les matériaux sont laissés bruts et expriment une matérialité forte et robuste.



coupes, élévations salles de classe et salles de gymnastique

Le chantier salle de gymnastique

SERGE FEHLMANN – FEHLMANN ARCHITECTES SA

Fehlmann Architectes s'est occupé de la direction des travaux, la coordination technique et la gestion administrative de la construction du bâtiment « Le Tandem ».

La situation singulière du site, étriquée entre deux voies ferrées et la route de Clémenty, dans une configuration triangulaire, a demandé une attention particulière concernant la mise en place de l'installation de chantier. Des travaux de sécurisation des 2 lignes CFF adjacentes ont été nécessaires avant le début des travaux. Le terrassement en pleine masse, en coordination avec le service cantonal de l'archéologie, a mis à jour une nécropole romaine.

Lors de l'exécution du gros œuvre, un soin particulier a dû être apporté à la réalisation des murs en béton apparent afin d'assurer le résultat esthétique escompté. Pour des raisons de délais de fabrication, la mise hors d'eau / hors d'air s'est achevée par la toiture (mise en place des plaques de tôle d'aluminium brossé); le planning des travaux a dû être adapté pour l'exécution du second œuvre. Un parc de panneaux photovoltaïques a été installé sur les trois différents pans toitures par la Romande Energie.

Afin de relier le site avec le gymnase, un passage sous la voie Nyon-Eysins était essentiel. Une collaboration interdisciplinaire avec les CFF a été organisée afin de planifier et réaliser la pose et la dépose d'un pont provisoire. Des étudiants ont été mandatés pour réaliser des graffitis sur les murs du passage sous voies, qui ont été eux-mêmes protégés par un enduit antigraffitis!

Les aménagements extérieurs sont constitués d'une part d'équipements pour la ville de Nyon, soit un éco-point et un trottoir le long de la route de Clémenty avec arrêt de bus, et d'autre part d'un petit parking, un terrain de sports et un espace de détente pour les activités scolaires.













ENTREPRISES

«L'ATRIUM» (SALLES DE CLASSES) [A] – «LE TANDEM» (SALLES DE GYMNASTIQUE) [T] – «LA NEF» (BÂTIMENT EXISTANT ADAPTATION + PARKING) [N]

GÉOTECHNIQUE

STUMP FORATEC SA ETAGNIÈRES [A+T]

DÉMOLITION

MICHEL R. SA SATIGNY [A]

ASSAINISSEMENT CANALISATIONS

AITV SA LAUSANNE [A]

KÜNZLI FRÈRES SA ROLLE [A]

TINGUELY SERVICE DE VOIRIE SA LAUSANNE [A]

TUYAUMAX GENÈVE [A]

EXPERTISE CANALISATIONS

PAGE & FILS SA NYON [A]

RÉSEAU CATV

TRN-TÉLÉRÉSEAU RÉGION NYONNAISE NYON [A]

ADAPTATION RÉSEAUX EAU+GAZ

SERVICES INDUSTRIELS VILLE DE NYON NYON [A]

GROS-OEUVRE

CONS. PERRIN SA & IMPLÉNIA SA NYON [A]

MAÇONNERIE BA

INDUNI & CIE SA NYON [A+T]

FAÇADES-TOITURES

RAY SA GIVISIEZ [A]

BERISHA SA CONSTR. MÉTALLIQUES ROCHE [T]

CHARPENTE BOIS

JPF DUCRET SA BULLE [T]

MOTORISATION FENÊTRES

BDI SYSTEM SAINT-LÉGIER [T]

ETANCHÉITÉ

G. DENTAN SA NYON [A+T]

GENEUX DANCET SA MEYRIN [A]

BALZAN & IMMER ETANCHÉITÉ SA CHESEAUX [T]

ETANCHÉITÉ + ISOLATION SPÉCIALES

FIRE SYSTEM SA LAUSANNE [A]

INTUM SA VALRUZ [T]

ISOTECH VAUD SA ECHALLENS [A]

ECHAFAUDAGES

IMPLÉNIA SA ONEX [A]

MIRACO ECHAFAUDAGES SÂRL LE LIGNON [T]

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

DUBRIT SA MOUDON [A+T]

HANHART ELECTRICITÉ NYON [N]

TABLEAUX ÉLECTRIQUES

SCHAUB SA VÉSENAZ [A]

TABELEC FORCES ET COMMANDES SA LONAY T

LUSTRIÈRE

NEUCO SA ROMANEL [A+T]

ZUMTOBEL LUMIÈRES SA LE LIGNON [A+T]

REGENT APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SA

LE MONT-S/LAUSANNE [A+T]

PRODUCTION + DISTRIBUTION DE CHALEUR

MONNIER SA PULLY [A]

INSTALLATIONS DE RÉGULATION MCR

SAUTER SCHWEIZ PLAN-LES-OUATES [A+T]

INSTALLATIONS DE VENTILATION

KLIMA SA VILLARS-STE-CROIX [A+T]

VON AUW SA PRÉVERENGES [T]

INSTALLATIONS SANITAIRES

CONS. CONSTANTIN SA & BAUDET-LIENHARD SA NYON [A]

JDG SANITAIRE SA PRILLY [T]

PARIAT FRÈRES SA CRISSIER [N]

ASCENSEURS

KONE SUISSE SA SION [A+T]

RIGERT AG PUIDOUX [N]

PLÂTRERIE

PERSA SA ECUBLENS [A]

VARRIN SA BREMBLENS [T]

CLAUDE & CHRISTOPHE BOCION NYON [N]

OUVRAGES MÉTALLIQUES

CHARRIÈRE SA CRISSIER [A+T]

CMA-CONSTRUCTEURS MÉTALLIQUES ASSOCIÉS

MATRAN [A]

DORMA SUISSE SA LAUSANNE [A]

RUEGSEGGER PAUL COINSINS [A]

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE ISELÉ SA ROLLE [T]

MICHEL ONA CAROUGE [A]

GILGEN DOOR SYSTEMS SA GLAND [N]

TÔLERIE INDUSTRIELLE ETAGNIÈRES SA

ETAGNIÈRES [A]

MENUISERIE

ADO-ATELIER DES OUATES GENÈVE [A]

GAB MANUFACTURE SA LAUSANNE [A]

VITRAGE INTÉRIEUR SPÉCIAUX

RAYMOND STEFANO SA VERNIER [A]

SYSTÈMES DE VÉROUILLAGE

ROCHAT & FILS SA NYON [A+T]

STORES INTÉRIEURS

REYMOND DÉCORATION THONEX [A+T]

STORES D'OBSCURCISSEMENT

SCHENKER STORES SA CAROUGE [A]

CLOISONS MOBILES

DELTA TÜRSYSTEME SA LONAY [A+T]

CLOISONS WC

BÜWA AG MEX [A]

CHAPES

BALZAN & IMMER SA VESSY [A+T]

SOL BÉTON PONCÉ

WALO BERTSCHINGER SA SATIGNY [A]

TAPIS SOL

GRELLOR SA CAROUGE [A+T]

FAUX-PLANCHER TECHNIQUE

EMBRU – WERKE AG PAYERNE

SOL SYNTHÉTIQUE

REALSPORT INDOOR SA ROSSENS [T]

AEBERHARD II SA RENENS [T]

POLYFLOR SOLS SANS JOINTS SA

GRAND-SACONNEX [N]

CARRELAGE – CÉRAMIQUE

SASSI CARRELAGES BULLE SA BULLE [A+T]

REVÊTEMENT DE PAROIS EN BOIS

JOTTERAND CHARPENTE SA ROLLE [T]

PARQUET – PLINTHES

ALBOS SÂRL PULLY [A]

KAHN JEAN & FILS SA MORGES [N]

FAUX-PLAFONDS

TROPEXO SA FRIBOURG [A]

FAUX-PLAFONDS MÉTALLIQUES

R. MAZZOLI SA THONEX [T]

PEINTURE

DUCA SA CHESEAU-S/LAUSANNE [A]

ATELIER RICHARD PETIT-LANCY [T]

ASSECHÈMENT DU BÂTIMENT

KRÜGER SA FOREL-LAVALUX [A]

NETTOYAGE DU BÂTIMENT

LA ROMANDE D'ENTRETIEN CUGY [A]

CTA SERVICES SA LE MONT-S/LAUSANNE [A]

CLEANUP SA CUGY [T]

CTA SERVICES SA LE-MONT-S/LAUSANNE [N]

APPAREILS À COURANT FAIBLE

AUDIOVISUEL SOLUTION SÂRL ECHALLENS [A]

ALARME INCENDIE

SWISSPRO SR SA LAUSANNE [A]

APPAREILS SANITAIRES CAFÉTÉRIA

SERVICE EQUIPEMENT SA PETIT-LANCY [A]

MACHINE À CAFÉ CAFÉTÉRIA

SCHAERER AG ZUCHWILL

EQUIPEMENT CAFÉTÉRIA

BANHOLZER AG DEITINGEN [A]

DISPOSITIF INT. DE FERMETURE ANTI-FEU

PORTEMATIC SA ST-LÉGIER-LA CHIÈZA [A]

RIEDER SYSTEMS SA PUIDOUX [A+T]

TERRASSEMENT EXT. – FOUILLES + BA

SCRASA NYON [A]

TUNNEL – PARKING

PERRIN FRÈRES SA NYON [T+N]

TRAITEMENT DES SURFACES EXTERIEURES

DESAX AG CRISSIER [A+T]

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

PERRIN FRÈRES SA NYON [T]

JARDINAGE

CONS. PERRIN SA & CHARMOY SA

NYON-LA CROIX-S/LUTRY [A]

J.-F. CHARMOY SA LA CROIX-S/LUTRY [T]

BARRIÈRE ACCÈS

GILGEN SA GLAND [A]

ESSAI DE MATÉRIAUX

ERTEC SA MEYRIN [A]

HÉLIOGRAPHIE

HELIO PLAINPALAIS GENÈVE [A]

DÉMÉNAGEMENTS

AC TOUS TRANSPORTS GLAND [A]

KOLOS TRANSPORT INTERN. SÂRL BURSINS [A]

SURVEILLANCE

SÉCURITAS SA GENÈVE [A]

DÉCHETS

TRANSVOIRIE SA TOLOCHENAZ [A]

MODIFICATION DES VOIS CFF

CFF LAUSANNE [T]

SIGNALISATION CFF

KUMMLER + MATTER SA LE MONT-S/LAUSANNE [T]

SIGNALISATION ROUTIÈRE

SIGNAL SA ETAGNIÈRES [T]

TRACEROUTE SA LE MONT-S/LAUSANNE [A]

SIGNALÉTIQUE

ATELIER RICHARD PETIT-LANCY [A]

RMK DESIGN PRÉVERENGES [A]

GRAVOTEC SÂRL RENENS [A]

ENGINS SPÉCIAUX GYMNASTIQUE

ALDER + EISENHUT SA EBNAT-KAPPEL [T]

MOBILIER

ATM AGENCEMENTS TECHNIQUES BUTTES [A]

EMBRU - WERKE AG PAYERNE [A+T]

GEORGES MAYE SA LE MONT-S/LAUSANNE [A]

LISTA OFFICE VAUD SA LAUSANNE [A]

THEO JAKOB CAROUGE [A+T]

ZESAR SA TAVANNES [A]

MASSPRODUCTIONS STOCKHOLM [A]

EDAK SA DACHSEN [A]

ROJATEC SA LAUSANNE [N]

MOBILIER RAYONNAGE

CEI HABITAT SA MEYRIN [A]

PRIMUS PERLY [A]

ÉQUIPEMENT MUSIQUE

ART MUSIC VEVEY [A]

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

GALMAR SA LONAY [T]

ARP SUISSE SA ROTKREUZ [A]

ART COMPUTER LAUSANNE [A]

DISTRELEC NÄNIKON [A]

DAREST INFORMATIC SA LAUSANNE [A]

HEWLETT-PACKARD (CH) GMBH DÜBENDORF [A]

MÉMOIRE VIVE LAUSANNE [A]

NEXTWAY LUSSY-S/MORGES [A]

PROMICRO GRANDVAUX

ÉQUIPEMENT AUDITIF

ÉLECTRO-ACOUSTIQUE-SYSTÈME PUIDOUX [A]

ÉQUIPEMENT D'HORLOGE

MOBATIME SA LE MONT-S/LAUSANNE [T]

ÉQUIPEMENT D'EXPLOITATION

ANTA SWISS AG KONAU [A]

CHALUT GREEN SERVICE MIES [A]

CWS CHÂTEL ST-DENIS [A]

KAISER+KRAFT SA ST-SULPICE [A+N]

MAPO AG GLATTBRUGG [A]

RALLOPACK SA BETTLACH [A]

PANNEAUX SOLAIRES

ROMANDE ÉNERGIE SA MORGES [T]







COMMISSION DE PROJET

BÂTIMENT « L'ATRIUM » (SALLES DE CLASSES)

JACQUES GARDEL

PRÉSIDENT, CHEF DE PROJET,
ARCHITECTE, SIPAL (2008 – 2017)

YVES DELUZ

DIRECTEUR DU GYMNASSE

GUY CURTET

DIRECTEUR DE L'EPCN (2008 – 2009)

GENEVIÈVE NANCHEN

DIRECTRICE DE L'EPCN (2009)

GÉRARD MARQUIS

DIRECTEUR DE L'EPCN (2009 – 2014)

JÉRÔME PITTET

DIRECTEUR DE L'EPCN (2015 – 2017) CLAUDIO

DI LELLO

CHEF DE SERVICE, BÂTIMENTS,

NYON (2009 – 2010)

PATRIK TROESCH

CHEF DE SERVICE, ARCHITECTURE,

NYON (2011 – 2017)

COMMISSION DE PROJET

BÂTIMENT « LE TANDEM » (SALLES DE GYM)

FREDERIC ABBET

PRÉSIDENT, RESPONSABLE DE DOMAINE,
SIPAL (2016 – 2017)

JACQUES GARDEL

PRÉSIDENT, CHEF DE PROJET,

ARCHITECTE, SIPAL (2008 – 2014)

EDITH DEHANT

PRÉSIDENTE, CHEFFE DE PROJET,

ARCHITECTE, SIPAL (2015)

JARA KLOUCEK

CHEFFE DE PROJET, ARCHITECTE, SIPAL

(2016 – 2017)

CÉLINE THIZY

CHEFFE DE PROJET, ARCHITECTE, SIPAL (2015)

YVES DELUZ

DIRECTEUR DU GYMNASSE

JÉRÔME PITTET

DIRECTEUR DE L'EPCN (2015 – 2017)

JEAN-MARC FAVRE

ADJOINT, TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT,

NYON (2015 – 2017)

MANDATAIRES

« L'ATRIUM » (SALLES DE CLASSES) [A]

« LE TANDEM » (SALLES DE GYMNASTIQUE) [T]
ARCHITECTES

AEBY PERNEGER & ASSOCIES SA CAROUGE [A+T]

DIRECTION DES TRAVAUX ARCHITECTE

FEHLMANN ARCHITECTES SA MORGES [T]

INGÉNIEURS CIVILS

PERRETENT & MILLERET CAROUGE [A+T]

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS

RHÔNE ELECTRA ENGINEERING SA GENÈVE [A]

MAB INGÉNIEURIE SA MORGES [T]

INGÉNIEUR CHAUFFAGE-VENTILATION

OLIVIER ZAHN CRISSIER [A+T]

INGÉNIEUR SANITAIRE

RSIS ROSA & P3, DUMONT-LAVOREL NYON [A+T]

INGÉNIEUR GÉOMÈTRE

BERNARD SCHENK SA NYON [A+T]

INGÉNIEUR GÉOTECHNICIEN

GÉOTECHNIQUE APPLIQUÉE DERIAZ SA [A+T]

PETIT LANCY

INGÉNIEUR FAÇADES

EMMER & PFENINGER PARTNER AG

MÜNCHENSTEIN [A]

ARCHÉOLOGUE

ARCHEODONUM SA GOLLION [T]

INGÉNIEUR PHYSIQUE BÂTIMENT
ET ÉCLAIRAGE NATUREL

ESTIA SA LAUSANNE [A+T]

ACOUSTICIEN

ARCHITECTURE & ACOUSTIQUE SA GENÈVE [A+T]

ARCHITECTE PAYSAGISTE

CÉCILE ALBANA PRESSET LAUSANNE [A+T]

INGÉNIEUR SÉCURITÉ & GESTION DÉCHETS

ECOSERVICES SA CAROUGE [A+T]

INGÉNIEUR CONSEIL MOBILITÉ

CITEC INGÉNIEUR CONSEILS SA GENÈVE [A]

INGÉNIEUR CFF

CFF LAUSANNE [T]

« LA NEF » (BÂTIMENT EXISTANT ADAPTATION + PARKING)

ARCHITECTES

GLATZ & DELACHAUX NYON

INGÉNIEURS CIVILS

LAURENT RENAUD ECUBLENS

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS

PERRIN & SPAETH RENENS, GENÈVE

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

Graphisme hersperger.bolliger — Impression PCL Presses Centrales SA — Photographie Thomas Jantscher

COÛTS DE L'OPÉRATION

INDICE OFS – ISPC OCTOBRE 2014:136.0 (BASE 1998)
SELON DÉCOMPTÉ PROVISOIRE AOÛT 2017

BÂTIMENT « L'ATRIUM » SALLES DE CLASSES

CFC	LIBELLÉ	MONTANT	%
0	Terrain	1 971 000	4.87
1	Travaux préparatoires	2 936 000	7.25
2	Bâtiment	26 356 000	65.11
3	Équipement d'exploitation	594 000	1.47
4	Aménagements extérieurs	4 335 000	10.71
5	Frais secondaires	2 116 000	5.23
7	Autres ouvrages	297 000	0.73
9	Ameublement et décoration	1 872 000	4.62
TOTAL Terrain compris		40 477 000	100.00
TOTAL CFC 1-9		38 509 000	

BÂTIMENT « LE TANDEM » SALLES DE GYMNASTIQUE

CFC	LIBELLÉ	MONTANT	%
0	Terrain	1 874 000	10.88
1	Travaux préparatoires	1 186 000	6.89
2	Bâtiment	11 608 000	67.42
4	Aménagements extérieurs	2 098 000	12.19
5	Frais secondaires	159 000	0.92
9	Ameublement et décoration	292 000	1.70
TOTAL Terrain compris		17 217 000	100.00
TOTAL CFC 1-9		15 343 000	

CFC RÉCAPITULATIFS

0-9	Bâtiment « l'Atrium »	40 477 000
0-9	Bâtiment « le Tandem »	17 217 000
6	Tunnel	1 416 000
7	Adaptation + Parking « la Nef »	855 000
TOTAL GÉNÉRAL Hausses comprises		59 965 000

RATIOS

GYMNASSE DE NYON
ÉCOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE DE NYON

BÂTIMENT « L'ATRIUM » SALLES DE CLASSES

SP	Surface de plancher	m ²	8930
SUP	Surface utile principale	m ²	4300
Nombre d'élèves présence journalière		élèves	850
Ratio SUP/SP			0.48
Ratio SP/élève		m ² /élève	10.50
Ratio SUP/élève		m ² /élève	5.06
VB	Volume bâti SIA 416	m ³	35 600
Coût par m ² (SP)		CFC 2-3 CHF/m ²	3017.92
		CFC 1-9 CHF/m ²	4311.98
Coût par m ³ SIA 416		CFC 2-3 CHF/m ³	757.02
		CFC 1-9 CHF/m ³	1081.63
Coût par élève		CFC 1-9 CHF/élève	45 301
Coût par classe (43 classes)		CFC 1-9 CHF/classe	895 488

BÂTIMENT « LE TANDEM » SALLES DE GYMNASTIQUE

SP	Surface de plancher	m ²	1811
SUP	Surface utile principale	m ²	1124
Nombre d'utilisateurs		élèves	67
Ratio SUP/SP			0.62
Ratio SP/élève		m ² /élève	27.0
Ratio SUP/élève		m ² /élève	16.8
VB	Volume bâti SIA 416	m ³	13 700
Coût par m ² (SP)		CFC 2-3 CHF/m ²	6409.72
		CFC 1-9 CHF/m ²	8472.11
Coût par m ³ SIA 416		CFC 2-3 CHF/m ³	847.30
		CFC 1-9 CHF/m ³	1119.93
Coût par élève		CFC 1-9 CHF/élève	229 000
Coût par salle (2 salles)		CFC 1-9 CHF/salle	7 671 500

TYPE D'INTERVENTION

NOUVELLES CONSTRUCTIONS
« L'ATRIUM » : 43 SALLES DE CLASSES
« LE TANDEM » : 2 SALLES DE GYMNASTIQUE

CERTIFICATION

ÉQUIVALENCE MINERGIE-ECO

ÉTIQUETTES ÉNERGIES

CALCULÉES

	L'ATRIUM	LE TANDEM
A	[]	[]
B	[x]	[x]
C	[]	[]
D	[]	[]
E	[]	[]
F	[]	[]
G	[]	[]

